

**1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. MASSO-KINESITHERAPEUTE**

	SEMESTRE 3	Coeff			Type	Session 1			Session 2		
		ECTS	UE*	Responsable		Modalités	Durée	Modalités	Durée	Modalités	Durée
<b>Enseignements fondamentaux</b>	UE 1 : santé publique	2	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale	Ecrit	1h	Evaluation terminale	Ecrit	1h	
	UE 2 : sciences humaines et sciences sociales	3	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit	1h30	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	
	UE 3 : sciences biomédicales	5	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	
	UE 4 : sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie et cinésiolog	6	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale	Ecrit et/ou Pratique	Ecrit : 2h00 + Pratique : 10 min	Evaluation terminale	Ecrit et/ou Pratique	Ecrit : 2h00 + Pratique : 10 min	
<b>Sciences et ingénierie en kinésithérapie</b>	UE 6 : théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie 1	2	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	
	UE 7 : évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champ	7	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale	Pratique	30 min	Evaluation terminale	Pratique	30 min	
<b>Approfondissement et professionnalisation</b>	UE 8 : méthodes de travail et méthodes de recherche	1	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit	3h	Evaluation terminale	Ecrit	3h	
	UE 9 : langue anglaise professionnelle	1	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit et/ou Oral	40 min	Evaluation terminale	Ecrit et/ou Oral	40 min	
	UE 11 : formation à la pratique masso-kinésithérapique - Stage 1	2	1	Stéphanie Saurois	Contrôle continu	Stage		Evaluation terminale	Stage		
	UE 12 : optionnelle 1	1	1	Stéphanie Saurois	Contrôle continu	Ecrit		Evaluation terminale	Ecrit		

Collège Sciences de la santé

SEMESTRE 4				Coeff UE*	Responsable	Type	Modalités	Session 1		Session 2	
								Durée	Type	Modalités	Durée
<b>Enseignements fondamentaux</b>	UE 1 : santé publique	3	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit	2 h + oral 10 min	Evaluation terminale	Ecrit	2 h	
	UE 2 : sciences humaines et sciences sociales	3	1		Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit et/ou Oral	2h + oraux groupe 2x10 min	Evaluation terminale	Ecrit	2h + écrit individuel	
	UE 3 : sciences biomédicales	2	1		Evaluation terminale	Ecrit	1h30	Evaluation terminale	Ecrit	1h30	
	UE 4 : sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie et cinésiologie)	6	1		Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit et/ou Pratique	Ecrit : 2h30 + Pratique : 10 min	Evaluation terminale	Ecrit et/ou Pratique	Ecrit : 1h Oral pratique : 10'	
<b>Sciences et ingénierie en kinésithérapie</b>	UE 6 : théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie 1	2	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit et/ou Oral	2h + oral de groupe 15 min	Evaluation terminale	Ecrit et/ou Oral	2h	
	UE 7 : évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs	7	1		Evaluation terminale	Pratique	1h15	Evaluation terminale	Pratique	1h15	
<b>Approfondissement et professionnalisation</b>	UE 8 : méthodes de travail et méthodes de recherche	1	1	Stéphanie Saurois	Evaluation terminale + contrôle continu	Ecrit	1h30	Evaluation terminale	Ecrit	30 min	
	UE 9 : langue anglaise professionnelle	1	1		Contrôle continu	Oral	Oral	Evaluation terminale	Ecrit	document	
	UE 11 : formation à la pratique masso-kinésithérapeutique - Stage 2	4	1		Contrôle continu	Stage		Evaluation terminale	Stage		
	UE 12 : optionnelle 1	1	1		Contrôle continu	Ecrit et/ou Oral		Evaluation terminale	Ecrit et/ou Oral		
<b>PIX santé</b>	UE1S4 : santé publique (données de santé)										
	UE8S4: Cybersécurité										

Modalités de validation des UE :

une deuxième session concernant les rattrapages est organisée pour chaque semestre. Lorsqu'une UE a été présentée aux deux sessions, la note de la 2ème session est retenue. (article 10)

Modalités de validation des semestres : (article 13)

Une commission semestrielle d'attribution des crédits (CAC) est mise en place dans les instituts de formation de masso-kinésithérapie. Celle-ci se prononce sur la validation des unités d'enseignement et des stages et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Compensation des UEs au premier cycle : (article 9)

- UE 1 "Santé publique" et UE 2 "Sciences humaines et sciences sociales"; - UE 6 "Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie" et UE 8 "Méthodes de travail et méthodes de recherche"

La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement à condition qu'aucune des notes obtenues par l'étudiant pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20.

Les autres unités d'enseignement ne donnent jamais lieu à compensation.

Passage 1A à 2A : (article 14)

Validation de S1 et S2 OU validation des UE équivalent à 52 crédits (/60) au cours de S1 et S2

Autorisation de redoublement 1A :

Validation de 15 à 52 crédits au cours de S1 et S2 (après avis CAC, peuvent être autorisés à suivre quelques UE de 2A) - admis à redoubler une fois

**Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des UE validées**

Les étudiants qui ne sont pas admis en deuxième année après un premier redoublement peuvent être autorisés (après avis du conseil pédagogique) à redoubler une deuxième fois.

Dispenses d'UE:

Possibilité de dispense d'UE:

1. L'étudiant fait une demande et remplit le dossier
2. L'équipe pédagogique émet un avis favorable (ou non) à la demande de dispense
3. Validation de la demande de dispense par la CAC

UE concernées: UE 9 Niveau B2 validé (TOEIC ou Cambridge) / UE8 Master 2 validée